

DESCRIPTION DE POSTE

ENTRAÎNEUR/ENTRAÎNEUSE EN CHEF - PROGRAMME NATIONAL DE POUMSÉ

1.0 DESCRIPTION

1.1 ORGANISATION: Taekwondo Canada

1.2 DATE DE PUBLICATION : Le 8 décembre, 2020

1.3 DATE DE CLÔTURE : Soumissions de CV avant le 21 janvier, 2021

1.4 TITRE: Entraîneur/entraîneuse en chef – Programme

national de poumsé

1.5 TYPE D'EMPLOI: Contractuel

1.6 SUPERVISEUR IMMÉDIAT : Directeur de la haute performance

1.7 SUPERVISION SUPRÊME: Directeur général

2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

2.1 GÉNÉRAL

L'entraîneur/entraîneuse en chef au Programme national de poumsé est responsable de la gestion et la mise en application du programme d'entraînement au sein du programme national de poumsé de Taekwondo Canada, en vue d'obtenir des performances médaillées durables aux évènements internationaux, incluant le Championnat du monde.

Travaillant au sein de Taekwondo Canada et sous les ordres du directeur de la haute performance, l'entraîneur/entraîneuse en chef au Programme national de poumsé est le principal intervenant dans le développement et la gestion des relations de travail avec les différents entraîneurs, dans le but de créer et gérer un programme de poumsé efficace à l'échelle nationale au Canada.

En ce qui concerne les activités administratives, l'entraîneur/entraîneuse en chef est responsable d'offrir des conseils et des réactions au directeur de la haute performance sur tous les aspects du Programme national de poumsé.

Le programme d'équipe nationale de poumsé de Taekwondo Canada comprend des équipes junior, sénior, et plusieurs équipes de développement.

2.2 TÂCHES SPÉCIFIQUES

A. Rôles et responsabilités :

Développer et encadrer le Programme national de poumsé de Taekwondo Canada



- Identifier les talents, et encadrer et contrôler le développement des membres de l'équipe nationale de poumsé durant la période débouchant sur les Jeux panaméricains de 2023, avec l'objectif global d'obtenir les meilleures performances médaillées.
- Collaborer avec l'ESI en vue d'élaborer un programme plus sécuritaire et plus axé sur les données probantes pour les athlètes de poumsé de Taekwondo Canada.
- Contribuer à l'organisation et à la facilitation des camps d'entraînement nationaux
- Contribuer à l'organisation et à l'encadrement des camps d'entraînement régionaux
- Élaborer et contribuer à la mise en œuvre de plans de développement des entraîneurs et des athlètes, tant à court terme (annuel) qu'à long terme (le quadriennal panaméricain et éventuellement olympique).
- Fournir des perspectives et des renseignements sur les tendances et les nouveaux développements au niveau des règles et des compétitions.
- Mettre à niveau ses connaissances en permanence et mettre en application les méthodologies courantes et les modifications aux règles, et savoir s'adapter au paysage en constante évolution des compétitions de poumsé.
- Aider à préparer, à orienter, et à encadrer les athlètes et le personnel des entraîneurs aux jeux internationaux, en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles.
- Fournir au DHP ses avis / son expertise sur les protocoles et critères de sélection pour choisir les membres des différentes équipes canadiennes.
- Cette personne n'aura pas le droit d'entraîner des athlètes dans le cadre des Championnats nationaux de Taekwondo Canada
- Développer et mettre en œuvre le programme Para Poomsae

B. Qualifications:

Le/la candidat(e) idéal(e) doit :

- Avoir sa certification d'entraîneur de performance
- Avoir cumulé au moins 4 ans d'expérience à titre d'entraîneur/entraîneuse d'équipe nationale
- Avoir participé, au tout minimum, à une édition de jeux majeurs
- Avoir acquis une expertise de niveau mondial aux disciplines de poumsé reconnu et de poumsé style libre
- Avoir de l'expérience dans la chorégraphie de poumsé style libre, et avoir obtenu un succès avéré en compétition internationale.
- Avoir d'excellentes capacités de communication
- Être disponible pour encadrer Équipe Canada aux jeux et aux championnats majeurs.
- L'expérience avec les para-athlètes est un plus

3.0 AUTRE

3.1 HIÉRARCHIE ET SUPERVISION

L'entraîneur/entraîneuse au Programme national de poumsé sera sous les ordres du directeur de la haute performance et à ce titre doit s'entretenir régulièrement avec ce dernier sur toutes les questions se rapportant aux aspects techniques, ainsi que le contenu et les orientations du programme. L'EC doit également travailler de près avec les entraîneurs au poumsé et avec les membres du groupe consultatif de la haute performance en poumsé. Le rendement de l'EC sera évalué par le directeur de la haute performance.

3.2 POUVOIR DÉCISIONNEL



L'entraîneur/l'entraîneuse au Programme national de poumsé sera responsable et détiendra le pouvoir décisionnel sur toutes les questions autour des entraînements au sein des programmes d'équipes sénior, junior, et de développement. Au-delà de ces limites, il faut que les décisions soient soumises à l'approbation du directeur de la haute performance. Les responsabilités peuvent être modifiées comme il est jugé nécessaire par le directeur général.

3.3 PÉRIODE DE SERVICE

C'est un poste contractuel. Le rendement de l'entraîneur/entraîneuse en chef – Programme national de poumsé sera soumis à une évaluation avant la fin de chaque exercice financier (le 31 mars).